



ACCÈS AUX DÉCHETTERIES DU TERRITOIRE



Comment accéder aux déchetteries ?

Afin de faciliter l'accès et améliorer la qualité du service, votre déchetterie est équipée d'un système de gestion informatisé. Les usagers résidant sur le territoire sont invités à s'inscrire sur le site internet de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire :

1. Rendez-vous sur www.ccterresduvalde Loire.fr,
2. Cliquez sur "**Cadre de vie**", puis "**Réseau des déchetteries**",
3. Cliquez sur "Inscription pour les déchetteries de la CCTVL" puis sur "Je m'inscris en déchetterie" pour demander l'ouverture d'un compte,
4. Remplissez le formulaire en ligne et ajoutez obligatoirement un justificatif de domicile et la carte grise de chaque véhicule,
5. Après avoir créé votre compte et enregistré vos informations, le service collecte des déchets validera votre demande, vous permettant un accès définitif à ce service.



Horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre)

Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars)

Les horaires des déchetteries sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

CONTACT

Service de Collecte des déchets

Communauté de Communes des Terres du Val de Loire

2 rue des Germines, 45190 Beaugency

Téléphone : 02.38.44.59.35

collecte.dechets@ccterresduvalde Loire.fr

